

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1978-1979

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 8 novembre 1978.

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense  
et des Forces armées à la suite de la mission effectuée au  
Soudan, Cameroun et Sénégal, du 18 au 29 septembre 1978,  
par une délégation de la Commission,*

Par MM. Jacques GENTON,  
Louis MARTIN, Michel MAURICE-BOKANOWSKI et Gilbert BELIN  
Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Lecanuet, président ; Jacques Ménard, Emile Didier, Antoine Andrieux, Georges Repiquet, vice-présidents ; Jacques Genton, Serge Boucheny, Philippe Machefer, Francis Palmero, secrétaires ; Michel d'Allières, Gilbert Belin, Jean Bénard-Mousseaux, André Bettencourt, Eugène Bonnet, Charles Bosson, Raymond Bourguine, Louis Brives, Jacques Chaumont, Georges Constant, Gilbert Devèze, François Dubanchet, Jean Garcia, Lucien Gautier, Alfred Gérin, Marcel Henry, Louis Jung, Max Lejeune, Louis Le Montagner, Louis Longueue, Louis Martin, Michel Maurice-Bokanowski, Jean Mercier, Claude Mont, André Morice, Paul d'Ornano, Jean Périquier, Edgar Pisani, Robert Pontillon, Roger Poudonson, Eugène Romaine, Marcel Rosette, Abel Sempé, Edouard Soldani, Jean-Louis Vigier, Emile Vivier, Albert Voilquin, Michel Yver.

*Afrique. — Cameroun, Sénégal, Soudan, Politique extérieure, Relations culturelles internationales, Organisation de l'unité africaine (O.U.A.).*

## SOMMAIRE

	Pages
<b>Introduction : Justification du choix des pays visités .....</b>	<b>3</b>
<b>I. — Le Soudan : Une position clé à la charnière du monde arabe et du monde africain .....</b>	<b>4</b>
<b>II. — Le Cameroun : Un microcosme de la diversité africaine dans un Etat équilibré sur le plan politique et sur le plan économique .....</b>	<b>4</b>
<b>III. — Le Sénégal : Une expérience démocratique originale .....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE I. — La République démocratique du Soudan .....</b>	<b>7</b>
<b>Présentation générale .....</b>	<b>7</b>
<b>I. — La situation intérieure : à la recherche d'une unité nationale stable ....</b>	<b>7</b>
<b>II. — La politique extérieure et les relations avec la France .....</b>	<b>9</b>
<b>1. Une politique extérieure axée vers la recherche de solutions négociées aux situations conflictuelles de la région .....</b>	<b>9</b>
<b>2. Une grande similitude de vue avec la politique française en Afrique .....</b>	<b>11</b>
<b>III. — La situation économique :</b>	
<b>1. Une infrastructure insuffisante mais de riches potentialités dans le domaine agricole .....</b>	<b>11</b>
<b>2. Des relations économiques avec la France en plein développement quoiqu'encore insuffisantes .....</b>	<b>12</b>
<b>IV. — Les relations culturelles avec la France : un développement rapide de la langue française .....</b>	<b>13</b>
<b>CHAPITRE II. — La République Unie du Cameroun .....</b>	<b>15</b>
<b>Présentation générale .....</b>	<b>15</b>
<b>I. — La situation intérieure : une administration prudente et équilibrée soucieuse de maintenir l'unité nationale du pays .....</b>	<b>16</b>
<b>II. — La politique extérieure et les relations avec la France .....</b>	<b>18</b>
<b>1. Une politique extérieure non alignée et fidèle aux principes de l'O.U.A. ....</b>	<b>18</b>
<b>2. Des relations confiantes mais non privilégiées avec la France .....</b>	<b>19</b>
<b>III. — La situation économique .....</b>	<b>20</b>
<b>CHAPITRE III. — Le Sénégal .....</b>	<b>23</b>
<b>Présentation générale .....</b>	<b>23</b>
<b>I. — La situation intérieure : un pouvoir présidentiel affirmé à la recherche d'une démocratie pluraliste unique en Afrique francophone .....</b>	<b>23</b>
<b>II. — La politique extérieure et les relations avec la France .....</b>	<b>25</b>
<b>1. Une politique extérieure modérée et largement ouverte vers l'Occident, mais vigilante à l'égard du respect des principes de l'O.U.A. ....</b>	<b>25</b>
<b>2. De très bonnes relations diplomatiques avec la France qui n'excluent pas les critiques sur certains points particuliers .....</b>	<b>26</b>

	Pages.
III. — La situation économique .....	27
1. Une économie très largement tributaire des conditions climatiques difficiles et du fléchissement des cours de l'arachide et du phosphate ..	27
2. Une coopération active avec la France et la C.E.E. ....	28
<b>CHAPITRE IV : Conclusions générales .....</b>	<b>31</b>
I. — La politique française en Afrique semble généralement bien acceptée en dépit de la prudence des dirigeants des Etats modérés à l'égard des récentes interventions militaires françaises sur le Continent africain ....	31
A. — L'intérêt de la France pour l'Afrique .....	31
B. — La politique du gouvernement français à l'égard de l'Afrique ....	32
C. — Son approbation globale par nos partenaires africains avec cependant des nuances en ce qui concerne les interventions militaires directes .....	34
II. — La relative stabilisation des conflits en Afrique ne doit pas masquer l'émergence prévisible de graves difficultés .....	35
A. — L'apaisement des tensions au Tchad, au Zaïre, à la frontière entre l'Ethiopie et la Somalie .....	35
B. — La relative stabilisation de la situation en Ethiopie .....	35
C. — La relative modération des grandes puissances .....	36
D. — L'émergence de nouvelles difficultés .....	36
1. L'absence de solution politique aux situations conflictuelles qui sont apparues en 1978 .....	36
2. L'instabilité chronique des régimes en Afrique et le risque de nouvelles scissions .....	37
3. La position des deux Grands à l'égard de l'Afrique .....	37
4. Les problèmes de l'Afrique australe .....	38
III. — L'insuffisance de l'effort de coopération consenti par la France .....	39
IV. — L'accès à l'enseignement et le coût de l'enseignement pour les Fran- çais établis en Afrique .....	40
<b>Annexe I. — Liste des principales personnalités rencontrées à l'occasion de            la Mission .....</b>	<b>41</b>
<b>Annexe II. — Aide de la Communauté européenne à la République Unie du            Cameroun .....</b>	<b>43</b>

## INTRODUCTION

---

Mesdames, Messieurs,

L'objet initial de la Mission qui avait été confiée à la Délégation de votre Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées s'est trouvé quelque peu modifié en raison de certains imprévus.

La Délégation se proposait à l'origine d'évaluer l'impact de la politique africaine de la France dans trois pays, le *Soudan*, le *Cameroun* et le *Nigéria*, dont l'importance propre et la situation au centre et à l'ouest de l'Afrique en font des témoins actifs des événements qui s'y déroulent. Cette mission aurait par ailleurs été l'occasion d'établir avec les deux pays anglophones des relations directes et amicales qui sont, jusqu'alors, restées fort rares.

Il est cependant apparu que le processus de démocratisation en cours au Nigéria aurait sensiblement fait coïncider le passage de la Délégation dans ce pays avec l'abolition de l'interdiction des partis politiques qui avait été décrétée en 1966. Or la présence de parlementaires français au Nigéria, pour la première fois depuis la guerre civile, au moment précis où ce pays s'apprête — dans un certain bouillonnement politique — à entrer dans une ère nouvelle est apparue inopportune tant au Gouvernement nigérian lui-même qu'au représentant de notre diplomatie à Lagos. C'est la raison pour laquelle, à l'unanimité, la Délégation a décidé dans les jours qui précédaient son départ d'ajourner le séjour qu'elle devait effectuer au Nigéria et d'y substituer une visite au Sénégal.

..

Il n'en reste pas moins que le choix des Etats dans lesquels elle s'est rendue du 18 au 29 septembre 1978 a permis à la Délégation de votre Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées de nouer des contacts utiles et de recueillir des informations particulièrement intéressantes sur la manière dont la diplomatie française en Afrique ainsi que nos efforts de coopération sont perçus par nos amis africains.

I. — Le choix du *Soudan* s'est imposé d'emblée pour de nombreuses raisons.

Le Soudan qui, vérité souvent oubliée, est le plus grand pays d'Afrique, occupe une *position unique à la charnière du monde arabe et du monde africain*. Voisin, du nord au sud, de l'Egypte, de la Libye, du Tchad, de l'Empire Centrafricain, du Zaïre, de l'Ouganda, de l'Ethiopie, riverain de la Mer Rouge, le Soudan est au centre de l'une des régions les plus convoitées du monde. Eminemment concerné par le conflit israélo-arabe, le Soudan l'est aussi par l'évolution de la situation au Tchad, par les relations entre l'Ethiopie et la Somalie, par le conflit Erythréen et par la stabilité des Etats riverains de la Mer Rouge. Autant de préoccupations majeures pour qui se préoccupe de l'avenir de la paix dans le monde.

*L'évolution de la diplomatie soudanaise* est également intéressante et riche d'enseignements.

Après avoir prôné un africanisme militant parfois non dénué d'excès, la diplomatie soudanaise a évolué vers un alignement sur les positions des pays arabes modérés. Les craintes qu'inspire au Gouvernement soudanais la pénétration soviéto-cubaine en Afrique ont sans aucun doute été à l'origine de cette évolution qui a amené le Soudan à prendre des positions hostiles à ses voisins libyens et éthiopiens. Il semble cependant qu'une nouvelle évolution soit en cours. Il apparaît en effet de plus en plus que le Soudan cherche à s'affirmer dans un rôle de médiateur et cela dans un double cadre, arabe d'une part, africain d'autre part.

Sur le *plan économique* également le Soudan nous est apparu comme présentant un intérêt tout particulier. Ses possibilités de développement dans le domaine agricole sont énormes et elles pourraient faire de ce pays le prototype d'une nouvelle forme de *coopération triangulaire* alliant un réel potentiel de développement national, la capacité technologique de certains Etats tiers comme notamment la France, particulièrement compétente dans le domaine agricole, et les possibilités de financement d'autres Etats tiers, en l'occurrence les pays arabes avec lesquels le Soudan entretient des liens étroits.

L'appartenance passé du Soudan à *l'ensemble anglophone* et le récent mais rapide quoiqu'encore fort insuffisant développement des relations diplomatiques et commerciales de ce pays avec la France, constituaient un motif supplémentaire d'intérêt à notre passage dans cet Etat.

II. — Une visite au *Cameroun* paraissait également intéressante à bien des égards.

Entre le puissant Nigéria, le plus peuplé des Etats africains, actuellement en pleine évolution politique, et les Etats de l'ancienne

Afrique Equatoriale Française, la République Unie du Cameroun est en quelque sorte à la *charnière de l'Afrique*. Touchant à l'Océan Atlantique et au Tchad, le Cameroun est au confluent de toutes les passions qui agitent le continent et apparaît, de par sa situation géographique, comme une sorte de microcosme de l'Afrique au contact de deux cultures, anglophone et francophone ; de deux civilisations africaines, nègre et bantoué ; de deux zones géographiques bien distinctes, l'Afrique du Centre et l'Afrique de l'Ouest.

Les richesses actuelles et potentielles du Cameroun, l'indépendance de sa politique étrangère affirmée dès 1960 par la distance prise par la jeune République du Cameroun par rapport aux structures de la Communauté, l'existence d'une opinion publique bien informée et volontiers critique à l'égard des initiatives occidentales en Afrique sont par ailleurs autant d'éléments qui font à la République Unie du Cameroun une place à part dans l'Afrique francophone.

Ces particularités, ainsi que la position géographique et sociologique de la République Unie du Cameroun au sein de l'ensemble africain nous ont paru faire de cet Etat une étape dont nous pourrions tirer d'utiles enseignements.

III. — Notre séjour au Nigéria ayant dû être ajourné pour les raisons évoquées plus haut, il nous est apparu opportun d'inclure néanmoins un troisième Etat dans notre périple et c'est au *Sénégal* que, d'un commun accord nous avons décidé de nous rendre.

Trois raisons principales ont justifié ce choix : tout d'abord la remarquable convergence de vues entre le gouvernement sénégalais et le gouvernement français sur la plupart des problèmes internationaux majeurs. Cette convergence de vues est d'autant plus intéressante que la personnalité et le prestige international du Président Senghor lui confère une dimension particulière et exclut qu'elle ne relève d'un alignement systématique sur les positions de Paris. Certaines différences d'appréciation apparaissent au demeurant ; la plus récente concernant le statut de Mayotte. Le poids diplomatique important du Sénégal dans le tiers monde, ainsi que le fonctionnement rigoureusement démocratique, quasiment unique en Afrique francophone, des institutions sénégalaises conféraient par ailleurs au passage de la mission au Sénégal un intérêt singulier.

..

Notre périple dans ces trois pays nous a donné l'occasion d'effectuer deux escales, l'une à Addis Abéba et l'autre à Nairobi. En dépit de leur brièveté, nous avons profité de ces brefs transits en *Ethiopie* et au *Kenya* pour avoir quelques contacts qui — quoique brefs et tout à fait informels — nous ont permis d'élargir sensiblement le champ de nos investigations.

## CHAPITRE I

### LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU SOUDAN

---

#### *Présentation générale.*

Etendue sur près de 2,5 millions de kilomètres carrés, soit près de cinq fois la superficie de la France, la République Démocratique du Soudan est, par son étendue le plus grand pays d'Afrique. Antique royaume de Nubie, le Soudan sera en partie christianisé au VI<sup>e</sup> siècle avant d'être progressivement islamisé. Le Soudan, qui a été placé sous condominium anglo-égyptien en 1899, constitue une sorte de *trait d'union entre le monde arabe et l'Afrique Noire*. La vie politique interne du pays a, au demeurant, longtemps été perturbée par la *difficile cohabitation* entre la civilisation arabo-musulmane du Nord et la civilisation africaine animiste ou chrétienne du Sud, la seconde ayant toujours peu ou prou été dominée par la première. Sur le plan extérieur le Soudan, qui a été tenté par l'expérience socialiste et anti-impérialiste poursuivie par son voisin égyptien, s'est peu à peu rapproché — tout comme l'Egypte — des positions des Etats arabes et africains modérés. La prudence qui anime les dirigeants soudanais conduit désormais la République démocratique du Soudan à rechercher un rôle de médiateur au cœur d'une région particulièrement troublée et convoitée.

#### I. — La situation intérieure

Depuis son accession à l'Indépendance, le 1<sup>er</sup> janvier 1956, le Soudan a vu se succéder quatre régimes : un régime parlementaire renversé, après deux années d'impuissance et de désordre, par un coup d'état dont bénéficia le Général Abboud, lequel devait être lui-même éliminé en octobre 1964. Après un retour temporaire au système des partis, un groupe d'officiers pro-nassériens, parmi lesquels le Général Nimery, s'emparaît du pouvoir en mai 1969. Les nouveaux dirigeants du Soudan affirmaient leur résolution de mettre fin aux luttes entre les partis, au marasme économique et à la corruption généralisée et le Général Nimery était porté à la présidence d'un Conseil de la Révolution composé de dix militaires. La Constitution était suspendue, l'Assemblée dissoute, les partis inter-

dits. Le pouvoir militaire acceptait, toutefois, le concours que lui offraient le parti communiste et les syndicats. Cependant, le 19 juillet 1971, à la suite d'un coup d'Etat pro-communiste, le Général Nimery et ses partisans étaient mis en état d'arrestation. Ils n'étaient libérés que grâce à l'intervention décisive du Chef d'Etat libyen. Dès le 22 juillet 1971, le Général Nimery reprenait le pouvoir et se faisait élire Président de la République au suffrage universel. Il démantelait le parti communiste soudanais, le mieux structuré du monde arabe. La contre-révolution du Général Nimery marquait un tournant important dans l'évolution de la politique soudanaise. Le pays allait progressivement se rapprocher des pays arabes modérés, des Etats-Unis et de l'Occident et rééquilibrer ainsi ses relations extérieures.

Succédant à des années de troubles, *la réalisation de l'unité nationale* a été et demeure l'objectif principal des dirigeants soudanais. Le traité conclu à Addis Abéba en 1972, avec le concours de l'Ethiopie, de l'Ouganda et du Tchad a constitué une première étape, *mettant fin à un conflit entre le Nord et le Sud* vieux de dix-sept ans qui avait fait de très nombreuses victimes et laissé des traces profondes. Ce traité accorde au *Soudan méridional* une large autonomie et crée une Assemblée régionale ainsi qu'un Haut Conseil Exécutif. Il semble toutefois que l'intégration des provinces du Sud demeure fragile. La présence, au sein d'un même Etat de deux communautés ethniques dont l'une, celle du Nord *musulmane et arabophone*, a toujours dominé celle du Sud, composée essentiellement d'*animistes noirs et d'une minorité de chrétiens*, ne manque pas de constituer une menace permanente. Des incidents périodiques traduisent les tensions que provoquent entre soldats et officiers l'intégration des anciens rebelles anyanya et les tentatives d'amalgame intertribal dans les unités. De même, la découverte et l'exploitation possible de richesses pétrolières dans le sud du pays pourraient avoir pour effet de raviver la querelle entre le Nord et le Sud et d'encourager des tendances sécessionnistes.

Cependant, en dépit d'une certaine fragilité, *la réalisation de l'unité nationale, après 17 ans de guerre, constitue une réussite certaine* dont le parachèvement continue de monopoliser l'attention des dirigeants soudanais. Le Président Nimery ne ménage pas les initiatives en vue de renforcer l'unité nationale en multipliant les ouvertures vers les opposants au régime. C'est ainsi qu'il promulguait en août 1977 une loi d'amnistie générale et qu'il autorisait la libération de centaines de prisonniers politiques ainsi que le retour des exilés politiques. Le renouvellement en février 1978 de l'Assemblée nationale soudanaise, ainsi que celui de l'Assemblée représentative du sud du pays, a permis à d'anciens opposants mahdistes, frères musulmans et sudistes d'être élus. Il reste que l'opposition communiste est laissée dans la clandestinité alors que la réinsertion des opposants introduit la contestation, jusqu'alors inconnue, au



sein du régime. Il reste également que la tolérance religieuse du Président Nimery est assez mal acceptée de certains extrémistes musulmans ainsi que de l'influent chef de l'Etat libyen qui a toujours suivi de très près l'évolution de la situation politique au Soudan et qui n'a pas, dans certains cas, hésité à en précipiter le cours.

*Sur le plan institutionnel* le Soudan est doté d'un régime présidentiel et la majeure partie des responsabilités est concentrée entre les mains du Général Nimery. Le chef de l'Etat assure également les fonctions de *Premier Ministre*. Il est par ailleurs, aux termes de la Constitution dont le pays est pourvu depuis 1973, *Président de l'Union Socialiste Soudanaise* (U.S.S.) parti unique fondé en 1972.

*L'Assemblée du peuple* introduit un certain contrôle et un certain débat contradictoire dans le déroulement des affaires de l'Etat. Le mode de désignation de ses membres, qui sont en partie élus et en partie cooptés de façon à représenter les principales catégories socio-professionnelles du pays, est original et — semble-t-il — assez bien adapté à un pays dont le dessein majeur est le parachèvement de son unité nationale. L'effort réel en cours pour introduire une certaine démocratisation du régime est illustré par l'existence d'une *assemblée autonome représentative des populations du Sud* où siègent un certain nombre d'opposants.

## II. — La politique extérieure et les relations avec la France

1. — La politique étrangère du Soudan a subi quelque évolution au cours de la période récente.

Inquiet de la menace d'encerclement que faisait peser sur ses frontières et sur son unité nationale un certain activisme libyen, ainsi que l'évolution idéologique et le renforcement du potentiel militaire de l'Ethiopie, le Soudan, qui s'était toujours préoccupé de maintenir des relations très équilibrées entre l'Est et l'Ouest, tout en se faisant le champion d'une politique africaine militante, voire parfois agressive, s'est orienté vers un *rapprochement avec l'Occident et les pays arabes modérés* en particulier l'Egypte et l'Arabie Saoudite avec lesquels a été tissé un réseau de liens économiques stratégiques et politiques très étroit. Cette réorientation de la politique étrangère du Soudan a été complétée par un rapprochement avec Washington, avec Paris et avec les Emirats arabes. Dans le même temps, le Soudan prenait position en faveur de l'indépendance de l'Erythrée, se rapprochait de la Somalie et apportait son soutien au Général Mobutu lors de l'affaire du Zaïre.

Depuis peu, une nouvelle évolution semble en cours. Sans renoncer à ses alliances avec les Etats modérés voisins, le Soudan semble entendre retrouver un *rôle de conciliateur et de modérateur*

dans cette partie du monde. Les relations diplomatiques avec la Libye ont été reprises, le soutien apporté à la cause erythréenne se fait plus nuancé et moins actif. Au Sahara occidental, au Tchad, la diplomatie soudanaise a remporté quelques succès en parvenant à rapprocher quelque peu les points de vue par un patient travail de conciliation. L'appui traditionnellement inconditionnel apporté par le Soudan aux initiatives du Président Sadate nous est apparu désormais plus prudent, assorti de considérations plus appuyées relatives aux droits du peuple palestinien. De fait, le Soudan paraît désormais vouloir exercer une influence modératrice dans l'ensemble de la région. Tout en dénonçant, de façon aussi évidente, les ingérences étrangères en Afrique, soviétiques en particulier, le Président Nimery s'efforce, semble-t-il, de se présenter à nouveau comme un médiateur possible entre l'Ethiopie et les mouvements de libération de l'Erythrée d'une part, et, s'agissant de l'Ogaden, entre la Somalie et l'Ethiopie, d'autre part. Au reste, en acceptant la présidence du Comité de solidarité créé par la Ligue Arabe en vue de rétablir la solidarité entre les pays frères qui l'a mené à effectuer deux séries de tournées dans les pays arabes, puis celle du Sommet de l'O.U.A. en juillet, le Président Nimery retrouvait son rôle traditionnel de médiateur et achevait de replacer sa diplomatie dans un double cadre, arabe et africain.

Au total il nous est apparu que la politique étrangère du Soudan doit — dans son apparente complexité — être comprise à la lueur de quatre préoccupations majeures.

a) Le Soudan est avant tout attaché à l'achèvement et au renforcement de son *unité nationale*. Tout conflit à ses frontières pourrait la remettre en cause et c'est la raison pour laquelle il concourt à en prévenir l'éclatement par une diplomatie conciliante. Toute hostilité trop déclarée et trop systématique à l'égard de certains Etats voisins pourrait ne pas être sans effet sur l'équilibre du régime et c'est peut-être là une des raisons profondes des tentatives de rapprochement en cours avec l'Ethiopie et la Libye. En effet, certains opposants au régime du Président Nimery, que ce dernier cherche à rallier, ont des liens étroits avec la Libye, voire même avec l'Ethiopie.

b) Le Soudan est, par ses frontières, un *pays pratiquement indéfendable*. Son intérêt vital est de ce fait de favoriser les solutions négociées et de conjurer les menaces qui peuvent peser sur son intégrité territoriale et politique. Il reste que la puissance de la Libye et de l'Ethiopie constitue pour le gouvernement soudanais un sujet permanent de préoccupation qui continue de sous-tendre l'ensemble de sa politique étrangère.

c) Le Soudan se considère comme faisant partie intégrante du monde arabe et il demeure très *attaché à la solidarité de l'ensemble du monde arabe*. La complémentarité et la coopération avec l'Egypte

et l'Arabie Saoudite n'en demeurent pas moins pour les actuels dirigeants soudanais les conditions essentielles de la sécurité et du développement économique de leur pays.

d) Le Soudan demeure profondément attaché au *principe du non-alignement* et il reste *hostile* aux interventions étrangères au premier rang desquelles figurent les *interventions soviéto-cubaines en Afrique*.

2. — Quoique la France ait entretenu des relations diplomatiques avec le Soudan dès son accession à l'indépendance en 1956, *les relations entre la France et le Soudan* qui ont longtemps été perturbées par la guerre d'Algérie ne se sont approfondies que depuis une période relativement récente, à la suite des deux visites que le Général Nimery a effectuées à Paris, la première en juin 1976 et la seconde en mai 1977. L'intérêt que porte le Soudan à la France remonte cependant en fait aux positions prises par le Général de Gaulle lors de la Guerre des Six Jours.

Sur les grandes lignes de notre politique étrangère, comme sur la plupart des problèmes africains, les positions soudanaises sont très proches, voire identiques à celles du *gouvernement français*. S'agissant de Djibouti, le Soudan approuve sans réserve les efforts de la France pour sauvegarder l'indépendance de l'ancien T.F.A.I. Pour ce qui est de la situation au Proche-Orient, nos interlocuteurs soudanais ont tous souligné la conformité entre les positions des deux pays et ont rendu un hommage appuyé à la constance des efforts déployés par la France en faveur de la reconnaissance des droits des Palestiniens. Enfin, en dépit d'une prudence certaine à l'égard des interventions étrangères en Afrique, la majorité de nos interlocuteurs ont approuvé l'assistance apportée par la France au Zaïre qui, contestable dans le principe, leur est apparue justifiée en l'espèce. Cette identité de vue sur les principaux domaines, ajoutée à la bonne image de la France au Soudan, nous ont été présentées par les responsables soudanais que nous avons rencontrés comme des raisons supplémentaires de développer les relations entre la France et le Soudan qui leur paraissent encore nettement insuffisantes, notamment sur le plan de la coopération bilatérale.

### III. — La situation économique

Le Soudan qui est le plus grand pays d'Afrique, par sa superficie, est le second du monde arabe par sa population (17 millions d'habitants).

1. — Bien que relativement peu peuplé, eu égard à son étendue, doté de ressources minérales encore mal connues (des gisements d'hydrocarbures auraient pourtant été découverts récemment), le Soudan a une *évidente vocation agricole et pastorale* grâce à ses

sols (les superficies actuellement cultivées ne représentent que le dixième des terres cultivables), grâce aux *ressources hydrauliques potentielles* offertes par le Nil, et grâce enfin à la grande variété des productions qu'il peut assurer. De fait, le gouvernement soudanais s'efforce de mettre en valeur avec l'aide notamment des concours financiers des Etats pétroliers de la péninsule arabique un *vaste potentiel agricole* qui pourrait à terme permettre au Soudan de devenir le grenier de cette région du globe. Lors de son passage au Soudan la Délégation a été particulièrement impressionnée par la visite du *Sudan Gezirah Board*, exploitation agricole modèle mise en place par les Anglais et considérablement développée depuis.

Conscient du vaste marché que peut représenter pour ses produits agricoles un monde arabe dont la balance des échanges agro-alimentaires est et restera selon toute probabilité fortement déficitaire, le Soudan s'engage sur la voie d'un *ambitieux programme de développement axé sur l'agriculture et les agro-industries*, visant à le rendre auto-suffisant dès 1980 puis à lui permettre de couvrir en 1985 40 % des besoins arabes en produits agricoles. Un premier plan de six ans, lancé en 1977, met l'accent sur les infrastructures de base (transports notamment), la modernisation du secteur primaire traditionnel et l'extension des possibilités du pays en matière de transformation des produits agricoles, et prévoit un investissement total supérieur à 7 milliards de dollars. La réalisation de cet ambitieux projet qui pourrait faire du Soudan *l'un des grands producteurs mondiaux de denrées alimentaires* se heurte cependant à de nombreuses difficultés de financement tout d'abord mais aussi de transport. Le vieillissement des infrastructures constitue en effet un handicap majeur au développement soudanais.

2. — Bien que de date relativement récente, les relations économiques et financières entre le Soudan et la France progressent rapidement. C'est ainsi en particulier qu'a été signé en février 1978 un protocole financier mettant à la disposition du Soudan une enveloppe de crédits de 100 MF, qu'un *accord pour l'encouragement et la protection des investissements est sur le point d'être conclu*, et qu'une commission mixte de coopération économique a été mise en place qui devrait se réunir en principe d'ici la fin de l'année. La coopération franco-soudanaise s'étend également à un ensemble de secteurs techniques tels que la *recherche géologique et minière* (le BRGM effectue d'importantes prospections dans le cadre notamment d'un accord signé en mai 1977), *l'agriculture* (plusieurs experts français travaillent au Soudan), les *énergies nouvelles* (deux pompes solaires ont été récemment cédées au Soudan), les *transports* tant ferroviaires que fluviaux et aériens, la *promotion commerciale* (la France a participé officiellement à la première Foire Internationale de Khartoum en janvier 1978). Simultanément, les *échanges franco-soudanais* connaissent un important développement. Avec 2,4 % du marché soudanais, la France n'occupe cependant

encore que le 11<sup>e</sup> rang des partenaires économiques du Soudan dont le principal reste la Grande-Bretagne avec plus de 18 % du marché. Cependant plusieurs contrats d'équipements très importants ont été récemment signés et des entreprises françaises participent actuellement au creusement d'un vaste canal d'irrigation de Jonglei à Mchakal, à la construction d'une sucrerie de 300.000 tonnes par an, à l'équipement d'une importante filature, à diverses études ainsi qu'à d'importantes livraisons d'automobiles et d'autobus.

La volonté du Soudan de développer ses relations économiques avec la France, notamment dans le domaine de la technologie et du « know how » agricole nous a clairement été manifestée par nos interlocuteurs soudanais. Le développement d'une coopération accrue avec le Soudan nous apparaît d'autant plus intéressant qu'il y a une place pour notre commerce extérieur sur le marché soudanais. Cette place peut devenir d'autant plus intéressante que, si la stabilité politique du pays est maintenue, si certaines carences techniques sont surmontées, le Soudan nous est apparu comme un pays dont l'avenir pourrait être florissant.

#### IV. — Les relations culturelles avec la France

Nous avons été frappés lors de notre bref séjour au Soudan par l'intérêt qu'ont manifesté la plupart de nos interlocuteurs pour le développement de notre langue dans leur pays. Dans ces conditions le nombre de professeurs de français qui, à notre connaissance est de 26 dans le secteur secondaire et 11 dans l'enseignement supérieur, nous paraît insuffisant au regard des besoins et d'une attente qu'il serait bien dommage de décevoir. Il est à noter qu'un *Centre d'Etudes et de Documentation Universitaire scientifique et technique (CEDUST)* a été ouvert en septembre 1977 à Khartoum. Il a pour vocation de faire connaître au public universitaire soudanais les filières de formation et les Centres de recherches français, et de dispenser un enseignement de français spécialisé destiné aux étudiants appelés à poursuivre des études en France. Cette création complète utilement l'importance politique de bourse qui est actuellement menée et qui permet aux étudiants soudanais, qui se destinent au professorat de français, de venir passer un ou deux ans en France afin de se perfectionner sur le plan linguistique et pédagogique. Au total, en 1978, 53 bourses ont été données pour l'enseignement supérieur de français.

## CHAPITRE II

### LA REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

---

#### *Présentation générale.*

Très tôt, le Cameroun a été en contact avec l'Occident. Le Portugal y établit des comptoirs dès le *xv<sup>e</sup>* siècle et les marchands d'esclaves s'y sont succédé, multipliant les intrusions. Colonie allemande à partir de 1884, le Cameroun a été disloqué en 1918 à la suite d'un accord franco-anglais, les deux Etats se partageant l'ancien Kamerun sous souveraineté allemande. Dès son accession à l'Indépendance, en 1960, le Cameroun a pris ses distances vis-à-vis des structures communautaires témoignant ainsi d'un souci d'indépendance qui a toujours marqué les populations de ce pays qui, dès 1952, accédait à une certaine autonomie politique, renforcée en 1956 par l'augmentation des pouvoirs de l'assemblée représentative du peuple camerounais.

La République Unie du Cameroun, qui a des frontières communes à l'Ouest avec le Nigéria, au Nord et à l'Est avec le Tchad et la RCA, au Sud avec la République Populaire du Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale, couvre une superficie de 475.000 km<sup>2</sup> et s'enfonce comme un coin à la *charnière de l'Afrique* entre le puissant Nigéria et les Etats de l'ex Afrique Equatoriale française.

La population du Cameroun reflète ce rôle de *carrefour* qui a toujours été celui de ce territoire qui continue de constituer la seule fenêtre sur l'Europe du Tchad et de l'Empire centrafricain. Les sept millions d'habitants du Cameroun, dont 20 % d'anglophones peuplent la partie Ouest autrefois britannique, composent une mosaïque d'ethnies. La plus importante, la plus industrielle et la plus remuante aussi est celle des Bamiléké (20 % de la population totale) qui habitent les montagnes de l'Ouest tandis que les Peulhs dominant le tiers nord du territoire. Le reste du pays est partagé entre une multitude de groupes rivaux parfois limités à quelques milliers d'individus, parmi lesquels les Ewondos au centre, les Doua-las et Bassas au sud. Les Bamoun à l'ouest sont les plus influents.

*Sur le plan religieux* également le Cameroun est un Etat très morcelé. Un tiers environ de la population est *chrétienne* et l'Eglise

catholique continue de constituer la principale force religieuse du pays où les diverses confessions protestantes sont également représentées et compte environ 900.000 fidèles contre 1.500.000 à l'Eglise catholique. Mais l'Islam progresse rapidement et, actuellement, *au moins un tiers de la population*, établie surtout dans le nord du pays, *est de confession islamique*. Le dernier tiers des habitants demeure attaché aux *pratiques animistes* les plus diverses.

*L'extrême diversité humaine du Cameroun provient en partie de la variété de la configuration géographique du pays*. Si le tiers sud du Cameroun est couvert d'un épais manteau forestier, le reste du territoire est le domaine d'une savane qui, au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord, devient plus sèche. A partir de Garoua on touche au Sahel. De même, si le Sud est constitué d'un plateau de 6 à 800 mètres d'altitude, un ensemble montagneux, l'Adamaoua, domine les plaines du Nord qui se terminent dans les marécages du lac Tchad. Presque toute la limite Ouest du Cameroun enfin est constituée par une série de massifs montagneux qui culminent au Sud-Ouest à près de 3.000 mètres.

Cette variété orographique et climatique entraîne une grande diversité de ressources : *bois, cacao, café, coton, riz*. Les dénivellations du relief, la puissance des pluies donnent un *potentiel hydro-électrique* mis à profit pour la transformation en aluminium de l'alumine importée de Guinée. De la *bauxite, du fer* seront sans doute un jour exploitables ; à la frontière du Nigéria un gisement de *pétrole* entré en production en 1978 couvrira largement les besoins du pays.

### I. — La situation interne : le maintien de l'unité nationale

Comme le Soudan et comme beaucoup de pays d'Afrique, le problème dominant de la vie politique intérieure du Cameroun réside dans la recherche de la *coexistence entre des religions, des ethnies et des civilisations différentes, voire contrastées*.

Dès les premières années de l'Indépendance le gouvernement camerounais a dû faire face à une rébellion politique de l'Ouest et du Sud (ethnies bamiléks et bassas) tout en tentant d'absorber sans heurt plus d'un million d'anglophones après que la partie méridionale sous administration britannique eût décidé en 1961 de rejoindre la partie autrefois française. A ces difficultés s'ajoutaient d'autres facteurs de divergence. La moitié Nord du pays est dirigée par des peulhs musulmans tandis que la moitié Sud est influencée par la prédominance chrétienne, tant catholique que protestante. L'inégale répartition de la scolarisation (100 % dans le Sud et l'Ouest, et 30 % seulement dans le Nord et l'Est), la variété des densités de population (beaucoup plus fortes à l'Ouest), accroissaient encore les risques d'incompréhension et de rivalités entre les différentes parties du pays.

*Le maintien et le renforcement de l'unité nationale* a donc été le souci principal du Président Ahidjo, Chef de l'Etat depuis 1960 et Chef du gouvernement camerounais de 1958 à 1960 à l'époque de l'administration française. Depuis vingt années le Président Ahidjo et son gouvernement pratiquent une politique prudente de *représentation équilibrée des différentes ethnies dans tous les rouages de l'Etat*, tandis qu'à la base les chefs coutumiers, bien que l'évolution générale batte en brèche leurs prérogatives, se voyaient confirmer une part de leurs pouvoirs. L'intégration des anglophones a été traitée de son côté par la mise sur pied dans un premier temps d'un système fédéral. Parallèlement la création d'un parti unique, l'Union Camerounaise, ouvert à tous, présent à tous les échelons de la vie publique, s'efforçait d'être l'instrument d'une intégration générale. La ferme autorité reconnue d'un même chef, une organisation administrative, en fait fortement centralisée, ont concouru au même but et la République du Cameroun jusque-là Fédérale deviendrait la République Unie du Cameroun.

Cependant si *l'unité nationale paraît être un franc succès* à mettre à l'actif de la prudente politique menée depuis vingt années par le Président Ahidjo, il paraît excessif de pouvoir parler d'unanimité nationale. Nous avons constaté qu'il existe au Cameroun une opinion publique qui paraît bien informée et est parfois critique à l'égard du gouvernement et plus encore à l'égard de l'Occident. La population étudiante est nombreuse et, à certains moments, remuante en raison notamment d'une certaine inadéquation entre la formation reçue et les débouchés offerts. L'armée constitue assurément une force dans l'Etat, cela d'autant plus qu'elle nous a été présentée comme encadrée par des officiers jeunes et brillants parfois convaincus d'être quelque peu sous-utilisés. Une autre préoccupation pourrait venir de la jeunesse rurale de moins en moins attirée vers le travail de la terre, et qui va dans les villes grossir les rangs des chômeurs et des mécontents. Il reste que le régime patiemment mis en place par le Président Ahidjo paraît solide. Un effort continu est poursuivi pour renouveler périodiquement la classe politique à la faveur des diverses élections, tout en lui assurant une nécessaire continuité.

Sur le plan institutionnel la République Unie du Cameroun fonctionne selon un *régime de type présidentiel*. Le Chef de l'Etat est élu pour 5 ans au suffrage universel et il conserve un pouvoir exécutif éminent. Il est assisté d'un Premier Ministre. L'Assemblée Nationale est élue également pour 5 ans sur la base des listes ouvertes présentées par le parti unique, l'Union Nationale Camerounaise (U.N.C.).

Le pays est divisé en sept provinces, chacune dirigée par un gouverneur aux attributions très larges, qui délègue une partie de ses pouvoirs d'exécution à des préfets et sous-préfets. Les divers échelons administratifs locaux sont assistés d'assemblées élues et périodiquement renouvelées.



## II. — La politique extérieure et les relations avec la France

1. Au sein des pays africains francophones, le Cameroun occupe une place particulière. Anciennement « territoire sous mandat » de la SDN, la vocation naturelle du Cameroun a, plus tôt que d'autres Etats, été l'Indépendance. Dès 1952 une assemblée locale était mise en place dont les pouvoirs étaient sensiblement renforcés en 1956 pour aboutir à la constitution d'un véritable gouvernement local sous l'autorité d'un Gouverneur.

Cette vocation à l'Indépendance très tôt affirmée et confortée par la qualité des élites locales a permis au Cameroun de prendre, dès 1960, *ses distances vis-à-vis des structures de la Communauté*. Dès son accession à l'Indépendance, le Cameroun s'est très rapidement appliqué à donner de sa politique extérieure une image spécifique. Sans renier son attachement discret mais sincère pour le monde occidental et pour notre pays, le Président Ahidjo s'est toujours montré un partisan convaincu du *non-alignement* et a toujours pris soin que l'action extérieure de son pays ne soit subordonnée à des intérêts étrangers quels qu'ils soient.

Le Cameroun a ainsi acquis dans les enceintes internationales une audience qui est patente en Afrique où le Président Ahidjo s'est toujours montré *profondément attaché aux principes de l'OUA*. Cette constance dans sa fidélité aux idéaux africains a conduit la diplomatie camerounaise à prendre violemment à partie l'Afrique du Sud et la Rhodésie et à critiquer l'attitude — longtemps jugée ambiguë, et désormais encore insuffisamment ferme — de la France à l'égard des régimes minoritaires blancs. La crainte qu'inspire à la diplomatie camerounaise le pourrissement de la situation en *Afrique australe* nous a en particulier été manifestée à l'occasion d'un remarquable exposé de M. KEUTCHA sur le risque que comportait, selon lui, pour la stabilité du Continent le maintien de pouvoirs minoritaires blancs dont la contestation de plus en plus vigoureuse créait une situation idéale pour une nouvelle pénétration soviéto-cubaine. Une telle pénétration ne pourrait guère être contestée selon lui par les adversaires de l'Apartheid, c'est-à-dire la quasi-totalité des Etats africains. Pour ce qui est des conflits qui ont récemment agité le Continent, qu'il s'agisse de l'affaire angolaise, du conflit somalo-éthiopien, des événements du Shaba, du conflit du Sahara Occidental, voire même les événements du Tchad, la République du Cameroun s'est efforcée de conserver une grande neutralité. Il nous est cependant apparu au cours de nos conversations que, profondément attachés au principe du *non-alignement*, les dirigeants camerounais paraissent préoccupés par les menées des communistes cubains en Angola puis en Ethiopie. C'est en partie cette inquiétude qui nous a semblé expliquer la neutralité bienveillante avec laquelle le gouver-

nement camerounais a accueilli l'intervention française au Zaïre. Tout en condamnant dans leur principe les interventions extra-africaines et en soulignant les très grands risques qu'elles comportent, le Ministère des Affaires Etrangères du Cameroun nous a indiqué que, devant certaines menaces extérieures de plus en plus fréquentes, les *Gouvernements légaux* étaient selon son gouvernement en droit de faire appel à d'autres Etats pour les aider à préserver leur indépendance. Mais une fois cette aide intervenue, la puissance aidante devait se retirer aussitôt, à l'instar de ce que la France a jusqu'alors toujours fait. En ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, quoique plus proche des pays arabes modérés que des plus radicaux, la diplomatie camerounaise s'en tient à une prudente neutralité et tend à durcir son attitude à l'égard d'Israël. Les relations entre le Cameroun et les deux grands sont limitées et empreintes de méfiance. Le Cameroun entretient une revanche de bonnes et étroites relations de coopération avec la Chine mais c'est auprès des *moyennes puissances*, la France, la R.F.A. et le Canada en particulier, que le Cameroun trouve la plus grande part de l'aide qui lui est nécessaire. L'action du F.E.D. au Cameroun est également importante (cf. annexe II).

## 2. Les relations avec la France.

En raison de son histoire, le Cameroun n'a jamais eu le sentiment de s'intégrer à l'ensemble français et, dès son indépendance en 1960, le Cameroun a aussitôt placé ses liens avec l'ancienne métropole dans le cadre des relations d'Etat à Etat sans privilèges particuliers. Les relations franco-camerounaises n'en sont pas moins excellentes voire chaleureuses ainsi qu'en témoignent les ressortissants français établis au Cameroun qu'il nous a été donné de rencontrer. Le gouvernement camerounais a, au demeurant, constamment adopté à l'égard de la France une attitude de parfaite neutralité dans les problèmes soulevés par l'accession à l'indépendance des Comores ou les interventions au Shaba, en Mauritanie ou au Tchad. L'attitude d'une partie de l'opinion publique est parfois plus nuancée.

Quoique soucieux de justifier le plus possible les sources d'aide dont il bénéficie, le Cameroun n'en considère pas moins, sur le plan économique, la France comme son partenaire principal. L'aide financière française occupe de loin la première place des aides extérieures consenties au Cameroun. Cependant le montant de cette aide tend à décliner de façon continue sur une longue période. Quoique le nombre de nos coopérants — dont l'action est, selon ce que nous avons entendu, très appréciée — reste important (près de 800) et que le rôle actif de la France comme initiateur d'investissements financés de façon multilatérale ne soit pas méconnu, le déclin de notre effort envers le Cameroun engendre une certaine déception dont bénéficie d'autres pays. Cette déception est aggravée par le fait

qu'en 1977 la France n'a absorbé que 31 % des exportations du Cameroun alors qu'elle a fourni 43,3 % de ses importations, laissant à ce dernier un déficit dans les échanges de 26 milliards de francs CFA.

### III. — La situation économique

La République Unie du Cameroun est un des rares pays d'Afrique dont la *balance des paiements soit proche de l'équilibre*. Cette situation est le reflet d'une gestion économique saine, quoique parfois excessivement prudente, organisée autour du principe du *libéralisme planifié* ainsi que de l'existence de ressources naturelles diversifiées.

C'est son *potentiel agricole* qui constitue la grande richesse du Cameroun. En dépit d'un vieillissement certain des unités de production, les principales productions du Cameroun augmentent régulièrement chaque année. Ainsi en est-il du *cacao* (120.000 tonnes par an), du *café* (110.000 tonnes), des *bois* (350.000 tonnes), du *coton* (50.000 tonnes) et du caoutchouc. En quinze ans, la production des grands produits de base, le *cacao*, le *café* et les *bois* a doublé tandis qu'apparaissaient de nouvelles productions telles que celles du *sucre* et du *riz*. Le gouvernement camerounais, qui paraît désormais conscient de la perte de compétitivité que pourrait entraîner un excessif vieillissement des plantations, entreprend actuellement un nécessaire effort de modernisation des unités de production. L'absence d'un tel effort a longtemps suscité, notamment de la part des coopérateurs français, quelque crainte sur la pérennité de la croissance des productions agricoles du pays. Ces craintes paraissent désormais pouvoir être apaisées.

Si l'agriculture continue d'assurer 85 % de la valeur des exportations camerounaises, la République Unie du Cameroun pourrait, à relativement court terme, bénéficier de l'exploitation d'un important gisement de bauxite. Par ailleurs une *industrialisation du pays* est en cours qui assure d'ores et déjà environ 25 % de la production intérieure brute.

La transformation de l'alumine importée de Guinée en aluminium grâce à la puissance électrique fournie par le barrage d'Edia sur le fleuve Sanaga constitue la principale industrie. Mais les installations agro-alimentaires se développent (brasseries, minoteries, sucreries, chocolateries) alors que deux cimenteries fournissent annuellement 350.000 tonnes et que diverses unités s'établissent dans les branches mécanique, électrique, chimique, dans le traitement du cuir.

Cependant, outre le problème en voie de résorption du vieillissement des plantations qui a été signalé plus haut, le développement

économique du Cameroun demeure freiné par *deux handicaps majeurs*.

Le premier de ces handicaps résulte de la *concentration de la population* sur les trois régions du Nord, du Centre et du Sud dont l'éloignement mutuel pose au gouvernement un grave problème d'intégration, d'autant plus vif qu'il existe une grande disparité dans le degré de développement économique et social de chacune. Le Nord est presque encore tout entier orienté vers une économie de subsistance tandis que c'est au Sud, animé par le port de Douala, que se trouve concentré le secteur le plus productif.

Le second handicap majeur de l'économie camerounaise résulte de la *médiocrité des infrastructures de transport* qui a accentué le déséquilibre entre Nord et Sud. Un effort est en cours qui concerne le prolongement du chemin de fer transcamerounais de Yaoundé à N'Gaoundéré (500 km), la modernisation de la ligne entre Douala et Yaoundé, l'extension et le dragage du port de Douala, la réalisation de bretelles routières au chemin de fer transcamerounais.

## CHAPITRE III

### LE SENEGAL

---

De tous les pays d'Afrique, le Sénégal est sans doute celui qui a le plus d'affinités avec le nôtre. Ces affinités sont en grande partie le résultat d'une Histoire très tôt mêlée à celle de la France. Colonie française depuis Louis XIV le Sénégal a très tôt participé à notre vie nationale et l'un de nos interlocuteurs sénégalais s'est plu à rappeler qu'en 1789 la ville de Saint-Louis elle aussi envoyait ses cahiers de doléances à Paris. Beaucoup en France ne sont par ailleurs pas prêts d'oublier le rôle joué par les Sénégalais dans l'armée française au cours des deux conflits mondiaux. Mais, des déportations d'esclaves dont l'île de Gorée entretient le vivant souvenir aux luttes menées par les Hadj Omar contre Faidherbe, les relations entre le Sénégal et la France ont également été faites de différends.

Au-delà de ce passé complexe et tourmenté qui contribue à expliquer la spécificité du Sénégal, on doit constater un certain hiatus entre l'importance internationale du Sénégal et son poids économique. La personnalité propre du Président Senghor, ses écrits sur la négritude, la sagesse de sa politique étrangère, l'expérience unique en Afrique francophone de mise en place d'une démocratie pluraliste qu'il poursuit actuellement, l'importance économique du port de Dakar, l'attrait touristique du pays, le brillant de ses élites, sont autant d'éléments qui, dans leur diversité, concourent à conférer au Sénégal un prestige certain. Cependant en dépit de l'impression d'opulence que peut laisser la ville de Dakar ou les installations touristiques modernes récemment implantées en Casamance, le Sénégal reste un petit pays pauvre. Près de deux fois plus petit que la France, le Sénégal compte moins de 5 millions d'habitants et sa situation climatique constitue un lourd handicap.

#### **I. — La situation intérieure : un pouvoir présidentiel affirmé à la recherche d'une démocratie pluraliste unique en Afrique francophone**

Depuis son accession à l'Indépendance en 1960, précédée par une tentative de mise en place d'une Fédération avec le Mali, le Sénégal est *l'un des pays les plus stables d'Afrique*. En dépit de la

reconnaissance du multipartisme par la constitution sénégalaise de 1960, le Président Senghor a longtemps poursuivi une politique assez personnelle avec l'appui quasi exclusif du seul parti de l'Union progressiste sénégalaise (U.P.S.) dont M. Senghor était, au demeurant, le Secrétaire général. L'éviction du Premier Ministre Mamadou Dia ainsi que l'absorption en 1966 du Parti du regroupement africain soulignent la *prééminence marquée du Président de la République* dans la vie de l'Etat.

Cependant depuis une réforme constitutionnelle intervenue en 1976, le Président *s'est efforcé de donner un contenu plus concret au multipartisme.*

Trois partis ont été légalisés qui correspondent aux courants de pensée considérés comme les plus répandus dans le pays : l'Union Progressiste Sénégalaise du Président Senghor, devenue depuis peu le P.S., tenant du socialisme démocratique ; le P.D.S. qui a accepté bon gré mal gré l'étiquette libérale ; le P.A.I. (Parti Africain de l'Indépendance) légalisé en août dernier qui en réfère aux principes marxistes-léninistes tout en soulignant son indépendance vis-à-vis de Moscou. Cette évolution vers le multipartisme semble devoir s'approfondir puisque le Chef de l'Etat a très récemment annoncé son intention de réformer la constitution afin de légaliser une quatrième formation, le « Mouvement Républicain Sénégalais » de M. Boubacar Gueye, qui serait le porte-parole du courant conservateur. Il reste que les résultats des dernières élections générales, qui se sont déroulées au mois de février 1978, n'ont guère affecté la *prééminence du parti socialiste*. En effet, le P.S., le P.D.S. et le P.A.I. qui avaient présenté 100 candidats chacun au scrutin législatif ont obtenu respectivement 81,74 %, 17,38 % et 0,38 % des suffrages exprimés. L'Assemblée Nationale comprend donc 82 députés P.S. et 18 députés P.D.S., le P.A.I. n'ayant pas réussi à avoir de représentant. Le parti socialiste bénéficie d'ailleurs, notamment dans les campagnes, d'une large et profonde assise populaire. Sur le plan idéologique, le P.S. se réclame autant de la démocratie que du socialisme. A cet égard, si l'économie rurale se trouve effectivement plus ou moins socialisée, si la commercialisation des principaux produits agricoles relève d'un monopole d'Etat et si, en raison des réticences des particuliers à investir dans l'industrie, le secteur public et parapublic représente encore le tiers de l'activité économique nationale, le régime n'en est pas moins soucieux de favoriser la promotion d'hommes d'affaires sénégalais.

Pour ce qui est de la consultation présidentielle, seul M. Wade, leader du P.D.S., affrontait le Chef de l'Etat : il a recueilli 17,78 % des voix alors que le Président Senghor en remportait 82,30 %. Au total, le régime reste celui d'une *démocratie présidentielle* dont le caractère est accentué par la personnalité du Président Senghor et le pouvoir demeure assez concentré entre les mains d'un petit

nombre de personnalités qui cumulent souvent responsabilités gouvernementales, politiques et syndicales.

Il convient toutefois de noter qu'en dehors des partis légaux, il existe une *opposition plus radicale* qui, quoique concentrée dans les villes, rencontre une audience certaine notamment auprès d'une jeunesse parfois incertaine de son avenir. Cette opposition semble surtout se regrouper autour de l'ancien Premier Ministre, M. Mamadou Dia, allié aux marxistes du P.A.I. clandestin et de M. Cheik Anta Diop, Secrétaire général du Rassemblement Nationale Démocratique qui est le tenant d'un africanisme intégral. Cette opposition radicale reproche en particulier au chef de l'Etat les liens qu'il a maintenus avec la France qu'elle juge trop étroits et empreints de néo-colonialisme. Elle revendique une sénégalisation exclusive des postes de responsabilité. L'audience de cette contestation radicale et volontiers xénophobe s'est sans doute trouvée élargie à la faveur des difficultés liées à l'urbanisation rapide et quelque peu désordonnée de Dakar ainsi que des conséquences sociales d'une année de sécheresse qui a très gravement perturbé les récoltes. Le pouvoir du Président Senghor n'en demeure pas moins bien assis et démocratiquement fondé auprès d'une population bien avisée et très concernée par la façon dont elle est gouvernée.

## II. — La politique extérieure et les relations avec la France

### 1. *Une politique extérieure modérée et largement ouverte vers l'Ouest mais vigilante à l'égard du respect des principes de l'O.U.A.*

Dans les instances internationales le Sénégal fait souvent figure de chef de file de l'Afrique Noire francophone modérée, largement ouverte vers l'Occident et singulièrement vers la France qui demeure, de loin, la partenaire privilégiée. Cependant cette politique, volontiers taxée de néo-colonialiste par les adversaires de M. Senghor, est très largement inspirée des idéaux africains et elle n'exclut pas les critiques, parfois sévères, à l'égard de Paris. Sur les problèmes spécifiquement africains, le gouvernement de Dakar s'est toujours montré un partisan résolu, dans le cadre de l'O.U.A., de l'unité de l'Afrique. A ce titre, il soutient, en se gardant de tout extrémisme la cause d'une *décolonisation totale du continent* ce qui l'a amené à prendre parti très tôt en faveur de l'Indépendance de la Namibie, de la mise en vigueur de la règle de la majorité en Rhodésie et à condamner l'apartheid en Afrique du Sud. Cette attitude a conduit le gouvernement sénégalais à blâmer la fourniture par la France de centrales nucléaires à l'Afrique du Sud, ainsi que la séparation de Mayotte de l'ensemble comorien. Dans le même temps le Président Senghor qui anime lui-même la politique étrangère de son pays est fortement préoccupé par la pénétration soviéto-cubaine en Afrique et par les agissements des pays qui, consciemment ou non,

facilitent selon lui cette pénétration. C'est ainsi qu'en *Angola* le Chef de l'Etat Sénégalais continue de subordonner la reconnaissance du régime mis en place par le Président Neto d'une part, à une réconciliation entre le MPLA et l'UNITA qu'il s'efforce de favoriser et, d'autre part, au retrait des troupes cubaines. Dans la corne de l'Afrique le Président Senghor a été l'un des rares chefs de l'Etat africain à insister pour que l'Occident n'abandonne pas le Général Syad Barre après la défaite subie par ses troupes en Ogaden. Au Tchad, même si pour le Président Senghor les prédécesseurs du Général Malloum portent une grande partie de responsabilité dans les événements actuels, le Chef de l'Etat Sénégalais souhaite vivement que la France ne ménage pas son appui au pouvoir légal. Dans l'affaire du Shaba également la diplomatie sénégalaise a soutenu le pouvoir légal et a approuvé sans réserve l'intervention française. Enfin, à ses frontières mêmes, le Président Senghor soutient sans ambiguïté le gouvernement mauritanien dans l'affaire du Sahara Occidental et — tout comme il condamne l'action de la Libye au Tchad — juge sévèrement l'attitude de l'Algérie accusée d'être à l'origine de ce différend. Avec le monde arabe le Sénégal, qui est un pays musulman à 85 %, entend développer une coopération active et modèle. De fait, les relations avec la plupart des pays arabes sont très bonnes, à l'exception de l'Algérie et de la Libye. Au Proche-Orient le Président Senghor soutient d'ailleurs sans réserve le point de vue arabe en se rangeant toutefois là aussi dans le camp des modérés. En dehors des secteurs d'attention privilégiée que sont pour le Sénégal l'Afrique, la France et le monde arabe, le Président Senghor s'efforce, en particulier par de très nombreux voyages à l'étranger, de multiplier les liens avec les Etats de tous les continents. Bien que le Sénégal se range parmi les pays *non alignés*, ses relations restent dominées par le sentiment d'appartenir au monde occidental. Tout en manifestant une certaine réserve à l'égard des Etats-Unis, soupçonnés d'avoir une préférence marquée pour l'Afrique anglophone, Dakar est très sensible aux avis de Washington. A l'inverse, les relations correctes entretenues avec l'U.R.S.S. et les pays de l'Europe de l'Est, n'empêchent pas le Président Senghor de suivre avec inquiétude les menées soviétiques dans le monde, et en particulier en Afrique. Le Chef de l'Etat sénégalais n'en prône pas moins l'élargissement du dialogue Nord-Sud aux pays de l'Est européen.

2. *De très bonnes relations diplomatiques avec la France qui n'excluent pas des critiques sur certains points particuliers.*

Les initiatives françaises en matière de politique étrangère rencontrent en général l'adhésion, ou du moins la compréhension la plus large, des autorités sénégalaises. Il en fût notamment ainsi pour l'*instauration du dialogue Nord-Sud* visant à établir un nouvel ordre économique, et pour les récentes propositions françaises en matière de *désarmement* mondial. Le Président Senghor, ainsi que de nombreux responsables sénégalais, sont par ailleurs très attachés



à la francophonie et en sont souvent d'actifs militants. Dans l'ensemble, les rapports franco-sénégalais sont de ce fait restés particulièrement étroits et constituent, de loin, le chapitre le plus important de la politique extérieure du Sénégal. Cet état de faits — d'ailleurs sévèrement critiqué par certains au Sénégal — n'exclut pas, on l'a vu, les critiques à l'égard d'initiatives ou de prises de positions françaises jugées contraires aux idéaux africains.

L'étroitesse des liens avec la France est confirmée par la présence d'une importante colonie française dont dépend toujours, malgré la diminution de ses effectifs qui sont passés de 25.000 en 1973 à 17.000 en 1978, une large partie de l'activité économique. Les relations entre la France et le Sénégal sont institutionnalisées par une série d'accords de coopération dont la révision en 1974 leur a supprimé en droit tout caractère privilégié.

Elles n'en conservent pas moins une spécificité certaine qu'exprime en particulier la signature d'un traité d'amitié franco-sénégalais. De fait, l'aide publique accordée par la France au Sénégal est la plus importante des aides extérieures qui lui sont apportées. Elle s'est montée à 363 millions de francs en 1977 et nos coopérants sont au nombre de 1.300. Cette aide s'exerce dans les domaines les plus variés : le secteur agricole, la recherche agronomique et hydraulique, la participation aux projets de l'organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal, l'aide aux projets de développement industriel (Dakar Marine, zone franche de Dakar, industries diverses), le tourisme, la radiodiffusion, l'aide alimentaire, les études pour l'exploitation des gisements de fer de la Falémé, la participation au plan d'équipement des forces armées sénégalaises et surtout une aide importante pour la formation.

### III. — La situation économique

1. La situation économique du Sénégal reste difficile et largement tributaire des conditions climatiques et des cours des deux principaux produits exploités : l'arachide et le phosphate.

Le Sénégal demeure en effet un pays essentiellement agricole. L'agriculture occupe 75 % de la population active. Situation issue de la période coloniale, la culture de l'arachide, qui couvre plus de 35 % des terres arabes, reste l'axe central autour duquel est organisée l'économie du pays. La dépendance de l'économie nationale à l'égard de la production des arachides constitue un handicap d'autant plus lourd que cette production est tributaire des aléas climatiques et qu'elle souffre, par ailleurs, de la concurrence de plus en plus sévère du colza. C'est la raison pour laquelle les efforts du gouvernement sénégalais portent sur l'amélioration des rendements nettement insuffisants des cultures d'arachide ainsi que sur la diversification des cultures. La diversification des cultures — qui concerne

la canne à sucre, le millet, le riz, le coton, des tentatives concernant le blé et la tomate industrielle — peut être considérée comme un succès. Le grand projet en cours d'aménagement du fleuve Sénégal devrait permettre de franchir une étape supplémentaire dans la réduction de la dépendance de l'économie sénégalaise à l'égard des cours de l'arachide.

Sur le plan des ressources minières, le phosphate dont le Sénégal est le 7<sup>e</sup> producteur mondial, constitue la seule richesse notable. Cependant les cours du phosphate sont erratiques et, après la hausse de 1974, la tendance est plutôt à l'effondrement. Septième producteur mondial de phosphate et 4<sup>e</sup> producteur d'arachide, le Sénégal est donc largement tributaire de sa dépendance vis-à-vis des cours de deux matières premières ce qui engendre une détérioration continue des termes de l'échange. Cette situation, que les responsables sénégalais considèrent comme un héritage de la période coloniale, conduit le gouvernement sénégalais à accorder une grande importance à la coopération internationale considérée comme une juste restitution. Cette situation conduit également la diplomatie sénégalaise à suivre de très près et à participer activement à la concertation internationale visant à stabiliser le cours des principales matières premières et à un prix à la fois juste et rémunérateur.

Les efforts du gouvernement portent également sur l'industrialisation du pays, qui reste très faible. Cependant le port de Dakar est actif et la création d'une zone franche devrait encourager certaines firmes étrangères à venir s'y implanter. Un important projet de complexe pétrochimique et minier devrait par ailleurs être prochainement réalisé à Cayar, près de Dakar. Le développement du tourisme, qui fait l'objet de la plus grande attention du gouvernement, devrait concourir à la réduction du déficit de la balance des paiements, qui est constant et que la très dure sécheresse de cette année a encore aggravé.

2. Ces différentes considérations expliquent que la coopération, notamment avec la France, joue un grand rôle dans le développement du pays. La coopération avec la France est axée autour de quatre séries d'actions principales.

1° L'assistance technique, favorisée par la communauté de langue et la parenté des structures administratives, constitue sans doute l'aspect le plus visible de la contribution de la France au développement du Sénégal. Le Sénégal emploie actuellement 1.251 coopérants stricto sensu, dont 740 dans l'enseignement secondaire et technique et 219 dans l'enseignement supérieur ; 255 dans l'administration (76 à la Santé, 35 aux Finances, 53 au Développement Rural et à l'Équipement) et 37 dans les organismes parapublics.

Ce sont les autorités sénégalaises qui définissent les fonctions des coopérants et peuvent à tout moment y mettre fin. Depuis l'In-

dépendance, on note une *déflation massive des effectifs dans les services publics, consécutive à la mise en place des structures nationales, mais une augmentation sensible du nombre des enseignants, liée à la progression des effectifs scolaires et universitaires. Dans l'enseignement on observe une priorité croissante donnée aux disciplines scientifiques, à l'enseignement technique et à la formation professionnelle, au détriment des autres disciplines, alors que dans les autres services publics on constate la disparition progressive des généralistes et des cadres moyens, au profit d'une spécialisation et d'une qualification accrues.*

2° *L'aide aux investissements constitue le second aspect de la coopération franco-sénégalaise. Elle s'effectue directement ou par l'intermédiaire d'organisations internationales. La France prend en effet largement part, non seulement par ses contributions au Fonds européen de développement (25 % des contributions du FED) et au système des Nations Unies, mais aussi sous forme de subventions directes du Fonds d'aide et de coopération (FAC) ou de prêts de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE). Les actions du FAC, dont la tendance est à la diminution, représentent bon an mal an 1,5 milliard de francs CFA et les prêts de la Caisse centrale 5 milliards en moyenne. Tous les secteurs de l'économie ont peu ou prou bénéficié de ces actions qui ont concerné l'agriculture, la pêche, les mines, l'industrie, l'énergie et communications, l'enseignement et formation. Sur ce point particulier, il convient de noter que nos interlocuteurs sénégalais ont vivement déploré la modicité de la participation française à la construction de l'Université de Saint-Louis dans laquelle ils fondent de grands espoirs.*

3° *L'aide au fonctionnement est un troisième aspect de l'aide française. Ce sont principalement l'Université et la Recherche qui en bénéficient. Les subventions à l'Université de Dakar (900 millions en 1977) sont, soit mises à la disposition du Recteur pour le fonctionnement, les rémunérations, le logement, les œuvres universitaires, soit affectées à certains établissements tels que l'I.U.T., l'Ecole Vétérinaire, l'Ecole Dentaire, la Faculté des Sciences. Elles sont fixées chaque année par le Comité paritaire. L'aide à la recherche scientifique (710 millions en 1977) est affectée au financement — exclusif ou conjoint — de programmes agronomiques, zootechniques ou océanographiques, qui sont eux aussi définis chaque année par une commission mixte. A cette forme d'aide on peut rattacher par commodité « l'aide alimentaire » qui met à la disposition du Sénégal, en quantités plus ou moins importantes selon les années, des céréales destinées aux régions déficitaires ou sinistrées (248 millions en 1977).*

4° *Les bourses d'études et de stages constituent le quatrième et dernier volet important de l'aide française (385 millions en 1977), abstraction faite d'interventions diverses et ponctuelles (1.680 mil-*

lions au total), plus difficiles à regrouper. La France octroie annuellement des bourses d'études et de voyages qui permettent chaque année à 450 *étudiants sénégalais* de poursuivre des études supérieures en France ou en Afrique. Des stages à la carte pour le perfectionnement des cadres déjà confirmés, *environ 130 chaque année*, sont par ailleurs organisés.

L'aide française, en dépit d'une *tendance très nette et très continue à la déflation* constitue, de loin, la première des contributions étrangères à l'essor du Sénégal. Il convient de dire quelques mots de l'aide fournie par les *Communautés Européennes* à laquelle la France participe d'ailleurs activement. Au cours des sept dernières années, l'action de la C.E.E. au Sénégal s'est exprimée par un effort d'environ 35 *milliards de francs CFA* auxquels s'ajoutent 5 *milliards d'avance pour le STABEX* mis en place par la Convention de Lomé pour tenter de stabiliser les cours des matières premières. L'action du STABEX est considérable. Elle ne parviendra sans doute pas à effacer toutes les pertes dues à la sécheresse mais elle en atténuera en partie les effets. Pour ce qui est de l'action directe, notamment dans le cadre du FED, elle permet actuellement — outre l'aide alimentaire proprement dite — la réalisation de nombreux projets qui concernent en particulier le développement de la zone cotonnière, la poursuite de l'opération « Arachide de Bouche », le développement de l'élevage bovin dans la zone sylvo-pastorale, l'aménagement hydro-agricole du périmètre de Nianga, la création d'un périmètre maraîcher paysannal, l'axe routier Kolda-Vélingara, l'assainissement de la baie de Soumbédioune, le pont sur le fleuve Casamance à Ziguinchor, 36 forages contre-puits pour l'hydraulique villageoise, l'aide exceptionnelle pour la sauvegarde du bétail et un programme de bourses et formation.

## CHAPITRE IV

### CONCLUSIONS GENERALES

---

Outre une connaissance beaucoup plus approfondie de trois Etats aussi distincts les uns des autres, qu'intéressants et importants sur l'échiquier africain, la Délégation de votre Commission des Affaires Etrangères et de la Défense a retiré de la Mission qu'elle a effectuée en Afrique du 18 au 29 septembre 1978, quatre conclusions d'ordre général quoique d'importance inégale.

∴

**I. — La politique française en Afrique semble généralement bien acceptée en dépit de la prudence des dirigeants des Etats modérés à l'égard des récentes interventions militaires françaises sur le Continent africain**

*A. — L'intérêt que porte la France à l'Afrique est connu et fort bien compris de nos partenaires africains.*

Depuis près de quatre siècles la France a eu des relations étroites avec le Continent noir. Elle y a joué un rôle politique, économique, culturel. De ce passé colonial, dont l'héritage ne comporte assurément pas que des points positifs, il ne peut pas ne pas rester — dans tous les domaines — des liens étroits. Or ces liens sont particulièrement précieux pour un pays comme la France. D'une part parce qu'ils constituent un réseau de relations à la fois denses et diversifiées qu'à l'évidence notre pays n'aurait plus actuellement les moyens de reconstituer si d'aventure il lui advenait de le perdre. D'autre part, ces relations qu'il faut qualifier avec prudence — car le temps est ambigu et peut revêtir une connotation néo-colonialiste — de « privilégiées » sont, d'une manière générale, selon l'expression même de l'un de nos interlocuteurs africains, « souhaitées et acceptées sans complexes » par des partenaires devenus totalement indépendants.

Mais il est d'autres raisons à l'intérêt de la France pour l'Afrique. La géographie tout d'abord : l'Afrique est plus proche de l'Europe

occidentale que n'importe quel autre continent. L'économique ensuite : l'Afrique recèle d'importantes réserves en produits naturels minéraux et végétaux qui sont indispensables à notre économie de plus en plus dépendante des approvisionnements extérieurs, alors même que la faible industrialisation de l'Afrique en fait un client important pour notre industrie comme d'ailleurs pour celle de nos concurrents européens. De l'Afrique, enfin, dépend largement notre sécurité. L'Afrique contrôle l'ensemble de la rive sud de la Méditerranée, les rives orientales de l'océan Atlantique et la bordure occidentale de l'océan Indien. De fait, si le rôle positif de l'Afrique dans le système de défense occidental demeure secondaire, et peut nous mettre à cet égard à l'abri de tout soupçon, le rôle négatif que le continent noir pourrait jouer s'il tombait entre les mains de puissance hostile serait considérable.

B. — Toutes ces raisons qui nous conduisent à ne pas rester indifférents à ce qui se passe en Afrique, sont généralement fort bien admises par nos partenaires africains comme le sont — avec une nuance importante pour le dernier — les cinq points qui semblent guider *la politique du gouvernement français à l'égard de l'Afrique*. *La politique française en Afrique repose en effet sur cinq principes essentiels.*

— Le premier de ces principes est celui du *respect intégral des frontières issues de la décolonisation*. C'est selon le gouvernement français une condition sine qua non de la stabilité en Afrique. En effet, peu d'Etats africains constituent des entités réalisant une véritable unité ethnique, linguistique, culturelle et religieuse. La plupart des Etats africains regroupent des peuples différents et les frontières souvent artificielles qui les séparent, divisent dans bien des cas une même ethnie, ce qui constitue une menace permanente pour la stabilité de la grande majorité des Etats africains. En s'engageant sur la voie des rectifications de frontières, les Etats d'Afrique déclencheraient à coup sûr une série de conflits en chaîne qui ne manqueraient pas de favoriser les rivalités et les interventions internationales extra africaines. Le seul moyen d'éviter une déstabilisation en cascade du continent réside dans le respect scrupuleux des frontières issues de la période coloniale aussi artificielles qu'elles puissent paraître ou être dans certains cas.

— *Le respect scrupuleux des indépendances nationales des Etats* est le second principe de la politique française en Afrique. La caractéristique essentielle des Etats africains réside dans leur fragilité. Il est de ce fait essentiel de respecter leur indépendance nationale si l'on veut éviter un engrenage d'entreprises de déstabilisation qui peuvent au demeurant aussi bien venir de l'Est que de l'Ouest. Ce principe doit être respecté de façon d'autant plus rigoureuse que la notion d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats n'a pas toujours la même portée en Afrique que dans d'autres continents,

les frontières étant souvent contestées, mal définies, voire mal respectées par les populations elles-mêmes dans les nombreuses régions où subsistent des pratiques de nomadisme.

— Le troisième principe de la politique de la France en Afrique est le *respect de tous les régimes en place quels qu'ils soient*. Il semble que — sauf exception — la spécificité africaine ne s'accomode parfaitement ni des systèmes démocratiques à l'occidentale, ni des systèmes de démocratie populaire qui sont souvent à terme ressentis comme trop contraignants. L'Afrique doit, semble-t-il, dans la plupart des cas, rechercher une troisième voie institutionnelle et politique qui exprime plus parfaitement son originalité. Pour ce faire, elle a sans doute besoin de tenter de nombreuses expériences, des plus réactionnaires aux plus progressistes, même si certaines d'entre elles choquent parfois nos références occidentales car c'est à partir des enseignements de l'expérience vécue, pour le meilleur et pour le pire, que les Africains trouveront la voie qui leur est propre et les Etats non africains n'ont pas à interférer dans cette démarche.

— Le quatrième principe de la politique de la France en Afrique est celui de la *coopération*. Il est essentiel que s'établisse un juste courant d'échange entre les deux partenaires économiques naturels que sont l'Afrique et l'Europe. Mais il ne peut pas y avoir de juste échange sans rééquilibrage des possibilités de chacun des deux partenaires. C'est la raison pour laquelle la France est l'un des pays qui — au regard de ses possibilités — fournit en faveur de l'Afrique les efforts les plus considérables dans le cadre tant de la coopération bilatérale que dans celui de la coopération multilatérale (PNUD, FED, etc.). C'est également la raison pour laquelle la France est particulièrement attachée à s'attaquer aux causes mêmes de la détérioration des termes de l'échange en prenant résolument parti en faveur des initiatives tendant à stabiliser le cours des matières premières (accords de Lomé, accords de produits, prises de position française à la Conférence Nord-Sud, etc).

— *Le maintien de la paix* est la cinquième préoccupation française en Afrique. L'application de ce principe comporte un risque et n'est au demeurant pas unanimement admise. La plupart des Etats africains n'ont pas les moyens de se défendre par eux-mêmes contre d'éventuelles entreprises de déstabilisation dirigées de l'extérieur. Dès lors l'appel à l'aide extérieure de pays ami peut devenir une nécessité. La position de la France est que de tels concours ne doivent être demandés que par des gouvernements légaux. Il reste que les solutions militaires — toujours contestables en elles-mêmes — paraissent mal adaptées au tempérament africain. En Afrique, plus qu'en Europe ou ailleurs, la discussion, le dialogue, sont un élément naturel, essentiel par lequel tout ou presque est possible. Il est donc essentiel, avant tout autre chose, de rendre le dialogue, et, partant, les solutions politiques négociées, possibles. Mais le dia-

logue n'est à l'évidence possible et utile que lorsque ceux qui y participent ont un pouvoir de négociation équitable. Il semble que les récentes interventions militaires françaises en Afrique, n'aient visé qu'à rendre la négociation possible, en rééquilibrant une situation qui, sur le terrain, mettait l'un des antagonistes — celui avec lequel la France était liée par des accords d'assistance — en situation d'infériorité trop manifeste pour qu'une solution politique négociée puisse intervenir.

C. — Les Etats que nous avons visités sont des Etats qu'il convient de qualifier de modérés. Cette réserve faite, *l'ensemble* de nos interlocuteurs nous ont indiqué combien ils *appréciaient la politique de notre pays en Afrique*, les cinq points la résumant, ci-dessus évoqués, figurant au demeurant dans la charte de l'OUA.

Il existe cependant une nuance pour le dernier point. Au-delà des gouvernements des Etats modérés, une partie importante de l'opinion publique de certains de ces Etats sans parler des gouvernements même d'autres Etats qui, quoique moins modérés, ne peuvent pas être qualifiés d'adversaires politiques irréductibles et systématiques de notre pays, ont sévèrement *critiqué les récentes interventions françaises en Afrique* comme une entorse au principe de « l'Afrique aux Africains » et comme une humiliante intervention de police néo-colonialiste. Quoique ces interventions aient été faites à la demande expresse de gouvernements légaux et aient été limitées dans le temps ou tout au moins dénuées de toute arrière pensée d'installation militaire permanente et, de ce fait, parfaitement comprises, voire approuvées par certains Etats africains et non des moindres, il reste que, globalement, ces interventions ont laissé *un malaise qu'il y aurait quelque risque à mésestimer*. Ainsi que nous l'a fort justement fait remarquer le Ministre des Affaires Etrangères de la République du Cameroun, les efforts d'un pays comme la France devraient surtout viser à supprimer les causes des entreprises de déstabilisation. plutôt qu'à tenter de remédier a posteriori à leurs conséquences. Cela d'autant plus que, dès lors que le principe de l'appel d'un gouvernement *légal* à l'aide militaire d'une puissance étrangère comme la France est admis, l'appel d'autres gouvernements légaux à d'autres puissances étrangères dont les visées peuvent être moins désintéressées que ne le sont les nôtres ne peut être rejeté. D'où le risque d'une *militarisation de l'Afrique par puissances étrangères interposées qui constitue à l'évidence la crainte majeure de l'ensemble de nos interlocuteurs*.



**II. — La situation actuelle de l'Afrique semble être caractérisée par une relative stabilisation des conflits qui ne doit pas pour autant masquer l'émergence prévisible de graves difficultés**

A. — Après les péripéties et les drames de l'année qui se termine, partout en Afrique l'heure semble être à la *modération*, à l'*ouverture* et à la *réconciliation*.

La situation semble évoluer vers une solution négociée au Tchad et peut-être à terme au Sahara occidental. La réconciliation spectaculaire entre le Président Mobutu et le Président Neto constitue un élément positif pour le retour à la stabilité dans cette partie de l'Afrique. Dans la corne de l'Afrique même, Djibouti est resté calme et la présence de plus de 4.000 militaires français est considérée par beaucoup, sinon à titre officiel, du moins à titre officieux, plus comme une garantie de stabilité que comme une intolérable ingérence extérieure. Le conflit entre la Somalie et l'Ethiopie s'est stabilisé, sur les frontières héritées de la décolonisation, grâce semble-t-il à l'accord des deux Grands. Même si l'on semble hélas s'orienter pour l'instant tout au moins vers une solution purement militaire en Erythrée, cette province n'est pas devenue, comme l'on a pu à un moment le craindre, le théâtre d'un affrontement est-ouest par Erythréens interposés.

B. — *La présence soviéto-cubaine en Ethiopie* et la redoutable et toute nouvelle puissance militaire de ce pays ne laissent pas d'inquiéter. Nul ne peut préjuger de l'avenir et le nationalisme éthiopien utilisé par les puissants protecteurs de ce pays pourrait en faire une base de départ d'une nouvelle pénétration extra africaine dans une zone stratégique essentielle. Cependant, pour autant qu'on puisse en juger, l'Ethiopie semble avant tout soucieuse de garantir ses frontières actuelles après des années de guerre et de conforter, sur le plan territorial, en Erythrée et, sur le plan politique, dans tout le pays son unité nationale autour — pour l'instant — des thèmes marxistes. Il n'est pas impossible que les efforts à venir de l'Ethiopie s'orientent plus vers le renforcement de son potentiel économique désorganisé par l'histoire récente particulièrement tourmentée de ce pays, que vers d'aventureuses ambitions territoriales. Il est permis de penser qu'une telle orientation pourrait s'accompagner d'une relative ouverture vers l'Occident, l'exemple du Mozambique et de l'Angola étant révélateur à cet égard. Il reste que, si d'après les contacts tout à fait informels que nous avons pu avoir à l'occasion d'une brève escale impromptu à Addis-Abéba, il semble qu'il faille relativiser quelque peu la menace que ferait peser l'Ethiopie sur ses voisins, et à terme, sur les approvisionnements pétroliers de l'Occident, tout semble possible dans ce pays complexe, profondément nationaliste, voire expansionniste, en

grande partie chrétien et, depuis peu, marxiste en même temps. La coexistence de ces différentes caractéristiques entre elles mais aussi avec la présence d'importantes troupes étrangères, sur le territoire éthiopien, est possible et pourrait devenir redoutable. Mais elle n'est pas pour autant évidente et c'est sans doute dans l'avenir de cette coexistence entre les différentes caractéristiques contrastées de l'actuelle réalité éthiopienne que réside l'avenir de la paix dans cette région du monde à laquelle l'Occident ne peut rester indifférent car elle est essentielle à sa survie économique.

C. — Quoi qu'il en soit, du point d'interrogation éthiopien, la tendance générale est apparue être à l'apaisement dans les différents points chauds qui, au cours de l'année 1978, ont mis l'Afrique Noire en avant de la scène internationale. *La volonté de chacune des puissances extérieures à l'Afrique de ne pas être trop marquée dans un camp ou dans l'autre* n'est assurément pas étrangère à ce phénomène. Les *Etats-Unis* ont fait preuve d'une grande réserve en Angola, au Zaïre et lors du conflit entre l'Ethiopie et la Somalie. Ils s'efforcent de garder de bonnes relations à la fois avec l'Algérie et le Sénégal et ont joué un rôle certain, quoique mal connu, dans le rapprochement zaïro-angolais. De même, les troupes françaises se sont rapidement retirées du Zaïre et la nomination de l'ancien rebelle Hissen Habré aux fonctions de Premier Ministre du Tchad en dépit du grave contentieux qui l'avait opposé à ce dernier a été considérée par la France comme un geste positif. Un rapprochement semble par ailleurs être en cours entre la France et l'Algérie, duquel pourrait déboucher un apaisement au Sahara occidental.

A la veille de la préparation du sommet des non alignés de 1979, le *gouvernement cubain* lui-même semble quelque peu gêné par ses interventions massives et armées en Afrique. Quant à l'*U.R.S.S.*, force est de constater qu'elle s'est jusqu'alors abstenue de toute implantation directe prolongée sur le continent. Les interventions directes ou indirectes de l'*U.R.S.S.* en Afrique nous ont cependant paru susciter *les plus extrêmes réserves et la plus grande inquiétude* auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs, tant au Soudan qu'au Cameroun et au Sénégal. La *présence chinoise* en Afrique n'est pas négligeable et elle nous a à plusieurs reprises particulièrement frappés. La coopération apportée par la Chine nous a cependant été présentée par la plupart de nos interlocuteurs comme une coopération efficace et discrète essentiellement tournée vers la mise en place de réalisations concrètes.

D. — Mais la stabilisation toute relative du continent africain ne doit en aucun cas, à notre avis, masquer l'*émergence de nouvelles difficultés*. Parmi les difficultés à prévoir quatre d'entre elles ont particulièrement retenu notre attention à la suite des très nombreux entretiens qu'il nous a été donné d'avoir au cours de cette Mission.

1) *Première difficulté prévisible. Les conflits qui ont éclaté au cours de l'année 1978 n'ont pas encore reçu de solution politique définitive. Au Tchad, il ne faut pas se dissimuler que ce n'est jusqu'alors qu'un rebelle contesté par ses pairs et sans troupes importantes, qui a apporté sa caution au régime légal. De même, malgré le rapprochement récent entre l'Angola et le Zaïre et les développements que l'on peut être en droit d'en attendre, il serait illusoire de penser que le démon du sécessionisme s'évanouisse définitivement au Shaba. Quant à la situation au Sahara Occidental il serait incertain d'affirmer que le coup d'Etat survenu à Nouakchott augmente les chances d'aboutir à une solution concertée et acceptée tant par la Mauritanie que par le Maroc et l'Algérie. On a vu par ailleurs que l'évolution de la politique étrangère de l'Ethiopie, dont dépend au premier chef le maintien de la paix dans la corne de l'Afrique, demeure une inconnue qui reste inquiétante.*

2) *Deuxième sujet d'inquiétude. L'instabilité virtuelle de la plupart des régimes des Etats africains. Ce point nous est apparu comme une donnée trop souvent négligée. Les Etats apparemment les plus sûrement acquis à un type de politique étrangère que l'on peut qualifier de modérée et à un style de vie politique et économique intérieur qui, toutes choses étant égales, se rapproche du nôtre, nous sont apparus comme pouvant — du jour au lendemain — changer radicalement d'orientation. En effet, au-delà des structures étatiques de certains Etats modérés et de la classe politique qui les anime, il ne faut pas négliger l'avènement d'élites nouvelles, parfois radicales et xénophobes dont l'influence pour n'être que difficilement perceptible, car elle ne s'exerce pas dans le cadre des institutions officielles, n'en est pas moins dans certains cas réelle et parfois inquiétante pour l'avenir. Il semble qu'il y aurait le plus grand avantage pour notre diplomatie à développer un effort important pour tenter d'évaluer le poids de ces oppositions qui sont souvent quasi clandestines et, dans la mesure du possible et dans le respect absolu des gouvernements en place, chercher à en éviter la marginalisation et la radicalisation systématique.*

De la même façon, les Etats progressistes qui sont parfois considérés avec méfiance et hostilité comme de possibles bases de départ pour une extension idéologique et militaire au-delà de leurs frontières, constituent peut-être un danger moins considérable que cela est parfois affirmé. L'évolution de la Somalie, de l'Angola, voire même dans une moindre mesure du Mozambique, est significative à cet égard. En fait, les régimes apparemment les plus anti-occidentaux nous sont apparus comme pouvant évoluer aussi rapidement que ceux des Etats qui sont actuellement les plus proches de nous peuvent le faire. La carte politique de l'Afrique restera encore sans doute pendant de nombreuses années extrêmement mouvante. A cet égard il convient une fois de plus d'insister sur un facteur supplémentaire d'instabilité qui menace bien des Etats : *le risque d'émer-*

*gence de mouvements sécessionnistes.* Ce risque existe même dans les pays ayant apparemment réussi leur entreprise d'édification d'une unité nationale cohérente. Sur ce point la découverte de richesses naturelles dans certaines régions à tendance séparatiste pourrait fort bien créer des surprises et ranimer des dissensions internes que l'on pouvait croire définitivement résolues.

3) Troisième objet d'inquiétude. *La relative réserve des deux Grands à l'égard des interventions directes en Afrique persistera-t-elle ?* Quelles seraient les réactions de l'Occident si la route de ses approvisionnements pétroliers se trouvait gravement menacée à partir d'une nouvelle extension de l'influence soviéto-cubaine au-delà des frontières de l'Ethiopie et du Yemen par exemple. L'éventualité d'une réaction brutale de l'Occident constitue elle un élément suffisant pour inciter à la prudence les puissants protecteurs de l'Ethiopie, du Yemen, voire du Mozambique. De la réponse qui sera donnée à cette question dépend sans aucun doute l'avenir de la paix dans cette région du monde actuellement fort convoitée. Autre sujet d'inquiétude : l'U.R.S.S. a jusqu'alors su éviter les implantations permanentes et directes mais n'est-on pas fondé à redouter que le considérable développement qu'a connu la flotte soviétique de l'Océan Indien au cours de ces dernières années rende nécessaire ou utile l'implantation de bases soviétiques sur la côte est de l'Afrique ? De même, la tentation pour l'U.R.S.S. et pour ses alliés cubains d'isoler et de combattre plus activement qu'ils ne l'ont fait jusqu'alors les régimes minoritaires blancs d'Afrique australe peut être d'autant plus forte, que de telles initiatives ne pourraient que recevoir l'adhésion de la quasi-totalité des Etats africains et mettre bien mal à l'aise les puissances occidentales acculées à défendre des régimes dont la conception des Droits de l'Homme est pour le moins critiquable.

4) C'est là le dernier et le plus important sujet d'inquiétude que nous retirons de notre périple africain de cet été. *Le raidissement de l'Afrique du Sud, le blocage de la situation en Rhodésie et l'intransigeance de l'Afrique du Sud qui freine le processus d'accession à l'indépendance de la Namibie* nous paraissent à terme lourds de menaces. Car s'il est clair que l'Afrique du Sud fait partie de l'Occident, est un partenaire économique important et détient une position stratégique clé dans l'hypothèse d'un affrontement Est-Ouest, il est non moins clair que le régime de séparation raciale qui y règne est de plus en plus considéré comme un insupportable affront à la dignité de la plupart des Etats africains, même les plus modérés, et constitue par ailleurs au regard de nos propres références morales un état de fait particulièrement contestable. Il y aurait, selon nous, un grand risque à ne pas contribuer à faire activement et fermement évoluer les choses vers une situation politique plus équitable entre les majorités noires et les minorités blanches en Afrique australe. Car il serait particulièrement déplorable et dan-

gereux que l'Occident soit un jour acculé au nom des impératifs de sa sécurité à défendre des régimes contestables et contestés par le Tiers Monde unanime. Les conséquences d'une telle situation nous paraîtraient catastrophiques et il convient avec fermeté et courage de prendre très vite les énergiques dispositions qui devraient permettre d'éviter d'en arriver là.

**III. — En dépit d'une contribution sensiblement plus importante que la plupart des autres pays, l'effort de coopération consenti par la France reste nettement insuffisant**

L'effort de coopération consenti par notre pays est connu. Avec une aide publique au développement qui ne représente plus de 0,60 % de notre PNB, la France se situe parmi les pays les plus concernés par les problèmes du Tiers Monde. Il n'en reste pas moins qu'il semble exister un certain malaise concernant l'effort de coopération consenti par la France. Nos difficultés économiques sont connues mais nos partenaires africains ne peuvent pas ne pas constater — et ils le font parfois amèrement — que notre effort en faveur du Tiers Monde décline de façon continue puisqu'il est passé d'une masse représentant 1,38 de notre PNB en 1960 à 0,76 % de notre PNB en 1965 et qu'il se situe actuellement en deçà du seuil des 0,70 % considéré par le Président de la République comme minimum convenable.

Certains de nos interlocuteurs ont été jusqu'à déplorer une distorsion entre l'intérêt proclamé pour l'Afrique au plus haut niveau et la chute continue des crédits accordés à l'action du ministère de la Coopération qui est par ailleurs particulièrement appréciée. Car, en raison de son efficacité, de son sérieux, de son désintéressement, mais aussi des grandes lignes de la politique française en Afrique et d'évidentes affinités héritées de l'histoire, l'aide française, nous l'avons constaté à plusieurs reprises, est particulièrement appréciée et recherchée. Or, cette aide ne s'effectue pas à fonds perdus et son déclin relatif ne va pas sans entraîner un déclin sensible de notre influence, de notre prestige, mais aussi de nos intérêts en Afrique. Nous avons une place à conserver en Afrique et aussi la chance que d'autres n'ont pas d'être généralement bien considérés de nos partenaires africains. Le maintien de cette place et de cette considération passe par un renforcement substantiel de notre effort de coopération. Nous compléterons ces observations générales concernant la coopération entre la France et l'Afrique par trois remarques plus ponctuelles.

*Première remarque.* — Une bonne part de l'aide française à l'Afrique transite par les institutions multilatérales, le FED, mais aussi le PNUD, l'AID, etc. Il n'y a pas, selon nous — et contrairement à ce que certains prétendent — d'opposition entre l'aide multi-

latérale qui présente plus de garanties pour les Etats qui en bénéficient et l'aide bilatérale dont le bénéfice est plus directement ressenti par l'Etat qui le consent. Mais il y a, en revanche, nous semble-t-il, un effort considérable d'information à entreprendre pour que l'aide multilatérale ne soit pas perçue comme une aide anonyme et diffuse mais comme une contribution dont le caractère multinational souligne le désintéressement, mais à laquelle la France participe très substantiellement et dont elle a, dans certains cas, la paternité de l'initiative.

Notre *seconde remarque* concernera la modicité des aides ponctuelles que nous accordons aux pays victimes de calamités naturelles. Les calamités naturelles n'ont pas manqué au cours de cette année : sécheresse au Sahel, inondations aux Indes, au Vietnam, au Soudan. Or, la contribution de la France à la réparation de ces préjudices soudains est souvent tardive et modeste. Il ne faut pas se dissimuler que cet état de fait est amèrement ressenti et qu'il a parfois pour effet de flétrir l'image que certains Etats se font de notre pays.

Notre *troisième remarque* concernera la *francophonie*. C'est, nous devons l'avouer, avec une agréable surprise que nous avons constaté que la francophonie demeurerait une réalité, acceptée, souhaitée et parfois militante. Nous avons également noté, en particulier au Soudan, un engouement nouveau pour la langue française. Il nous est apparu que le développement du français dans les pays anglophones correspondait à un souhait des gouvernements et à une volonté affirmée des élites intellectuelles. Le souci d'ouverture de ces pays vers des voisins francophones n'est pas étranger à ce mouvement qu'il nous paraîtrait grave de laisser s'essouffler et de ne pas encourager vigoureusement.

#### **IV. — Les Français établis en Afrique semblent nourrir une certaine amertume à la suite de promesses non tenues en ce qui concerne l'accès et le coût de l'enseignement**

Il semble qu'il y ait une certaine déception devant les problèmes réels causés par le coût et les difficultés d'accès à certains établissements d'enseignement français à l'étranger. De fait, les problèmes liés à la scolarisation des enfants des français résidant en Afrique nous semblent devoir être examinés avec une attention nouvelle.



Le présent Rapport d'Information a été présenté le 8 novembre 1978 à la Commission par M. Genton et les membres de la délégation. A la suite d'un échange de vues auquel ont notamment participé le Président et M. Machefer, la Commission a approuvé les conclusions du rapport.

## ANNEXE I .

---

### LISTE DES PRINCIPALES PERSONNALITES RENCONTREES (1) à l'occasion de la mission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, au Soudan, au Cameroun et au Sénégal.

---

#### 1. Personnalités étrangères.

M. Saïd Muzamil Gandour, Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Soudan.

M. le Dr Hassan Abdin, Président du Comité des Relations étrangères du Parti unique soudanais S.S.U.

M. Hassan Abdalla Hashim, Directeur du complexe agricole pilote Sudan Gezira Board.

M. Aachim Osman, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Soudan.

M. Izzedine El Sayed, Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale soudanaise.

M. le Brigadier Baker Abd El Rahin, Secrétaire du Comité de Défense de l'Assemblée Nationale soudanaise.

M. le Président Ahidjo, Président de la République du Cameroun.

M. Jean Keutcha, Ministre des Affaires étrangères du Cameroun.

M. Maikano Abdoulaye, Ministre de la Fonction publique du Cameroun, assurant l'intérim du Ministre d'Etat chargé des Forces armées.

M. Robert Naah, Vice-Ministre de l'Economie et du Plan du Cameroun.

M. le Questeur de l'Assemblée Nationale camerounaise.

M. Hapi Tina, Chef du Protocole de la Présidence de la République du Cameroun.

M. Cissé Dia, Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal.

M. Abdou Diouf, Premier Ministre du Sénégal.

#### 2. Fonctionnaires de la Communauté européenne.

M. le Représentant des Communautés européennes au Soudan.

M. Scheiber, Délégué des Communautés Européennes au Cameroun.

M. Lorenzo Lanari, Délégué des Communautés Européennes au Sénégal.

#### 3. Fonctionnaires et personnalités français.

M. Guy Georgy, Directeur d'Afrique au Quai d'Orsay.

M. Bernard Morblieu, chargé d'affaires a.i. à l'Ambassade de France au Soudan, et ses principaux collaborateurs.

M. Jean Ausseil, Ambassadeur de France en Ethiopie.

M. Alain Mauroy, Premier secrétaire à l'Ambassade de France au Kenya.

M. Louis Vorms, Consul Général de France à Douala.

M. Jacques Nègre, Chargé d'affaires a.i. à l'Ambassade de France au Cameroun, et ses principaux collaborateurs.

M. Leguine, Président de l'Amicale des Français du Cameroun.

M. André Guéna, Responsable de la Mission de coopération française au Cameroun.

M. Fernand Wibaux, Ambassadeur de France au Sénégal et ses principaux collaborateurs.

---

(1) Cette liste est établie en suivant l'ordre chronologique des rencontres.

## ANNEXE II

---

### AIDE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES A LA REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

---

L'évolution de l'aide communautaire au Cameroun est résumée à titre indicatif ci-après :

**PREMIER FED : 52,6 millions UCE (1 UCE = 250 F. CFA) environ, dont :**

- 4 % production rurale
- 64 % transports et communication
- 18 % enseignement et formation
- 5 % projets dans le domaine de la santé
- 3 % hydraulique, édilité, habitat
- 6 % projets divers tous secteurs

---

100 % Total

**DEUXIEME FED : 55,6 millions UCE (1 UCE = 260 F. CFA) environ, dont :**

- 5 % industrialisation
- 26 % production rurale
- 47 % transports et communication
- 5 % enseignement et formation
- 13 % santé
- 4 % hydraulique, édilité, habitat et actions diverses en tous secteurs

---

100 % Total

(Il s'y ajoutent les ressources propres de la B.E.I. qui s'élèvent à environ 11,3 millions UCE.)

**TROISIEME FED : 62 millions UCE (1 UCE = 267 F. CFA) environ, dont :**

- 27 % production rurale
- 48 % transports et communication
- 20 % formation et éducation
- 5 % divers tous secteurs

---

100 % Total

(Il s'y ajoutent les ressources propres de la B.E.I. qui s'élèvent à environ 11 millions UCE.)

**QUATRIEME FED : 59 millions UCE (1 UCE = 278 F. CFA) environ, dont :**

- 44 % production rurale
- 34 % transports et communication
- 10 % formation et éducation
- 2 % études, assistance technique, promotion commerciale
- 10 % divers tous secteurs

---

100 % Total

(Il s'y ajoutent les ressources propres de la B.E.I. : environ 15 millions UCE ; ainsi que les projets régionaux première tranche : route Guidjiba-Moundou, école vétérinaire de Dakar, liaison routière R.U.C.-E.C.A. d'un total de 10 millions UCE et finalement les transports STABEX 1975 (3,6 millions UCE) et 1976 (0,5 million UCE) 4,1 millions UCE.)